

Au fil des Rivières du Karst

La Margot à Yvrac

n° 4



Le Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) sort en cette fin d'année, son quatrième éditorial afin de vous présenter les travaux effectués en 2020 et de vous informer des dernières actualités liées à nos rivières.

Au Sommaire

- Page 1 : Elections 2020 ; Rôle des élus GEMAPI.
 Page 2-3 : Travaux sur la Bonnieure ; Etude sur la Tardoire.
 Page 4 : Organisation du SyBTB face à la Covid 19.

ELECTIONS 2020 : De nouveaux élus au sein du SyBTB.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, de nouveaux délégués ont été désignés pour siéger au SyBTB.

Sur les **74 élus** qui siègent au syndicat, 23 ont été reconduits, soit **69% de nouveaux** délégués.

La réunion d'installation du nouveau comité syndical s'est déroulée le 23 septembre à Rivières.

A l'issue de cette réunion, le président du SyBTB et deux vices présidents ont été élus :



Mr DECHANDON
Daniel, Président



Mr GENINI
Didier, 1er
vice Président



Mr POINT
Pascal, 2ème
vice Président

4 délégués viennent compléter le bureau :

- Monsieur RICHARD Christophe
- Monsieur LAURIN Jacky
- Madame MICHENAUD Françoise
- Monsieur LEONARD Jean-Pierre

Le président, les élus et le personnel du SyBTB tiennent à remercier Monsieur **VERGNION Jean-Marcel**, ancien président du SIAHP Tardoire puis du SyBTB. Son investissement dans la gestion des rivières remonte à 1995.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui peuvent compter sur les délégués reconduits ainsi que sur le personnel du SyBTB pour les accompagner.

ROLE DES ELUS GEMAPI : Un acteur de proximité essentiel.

Qu'il soit conseiller communautaire ou élu municipal, le délégué représente l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre - **EPCI** (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles) qui l'a désigné pour siéger au sein du syndicat.

Il doit donc porter la voix de l'EPCI auprès du syndicat et inversement, il constitue le dépositaire des enjeux du syndicat à compétence **GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans la définition des politiques d'aménagement portées par l'EPCI.



En résumé, l'élu en charge de la GEMAPI :

- Assure un **dialogue** entre son syndicat et son EPCI ;
- Définit les **actions** du syndicat en intégrant les enjeux de son EPCI ;
- **Porte et valorise** les actions du syndicat auprès de son EPCI et du territoire ;
- **Met en cohérence les moyens financiers** alloués par l'EPCI au regard des besoins du syndicat ;
- Organise une **gouvernance adaptée** ;
- Constitue un **relais local** auprès des riverains, des usagers, des propriétaires, des communes, etc.

TRAVAUX SUR LA BONNIEURE : Recharge minérale et entretien de la végétation.

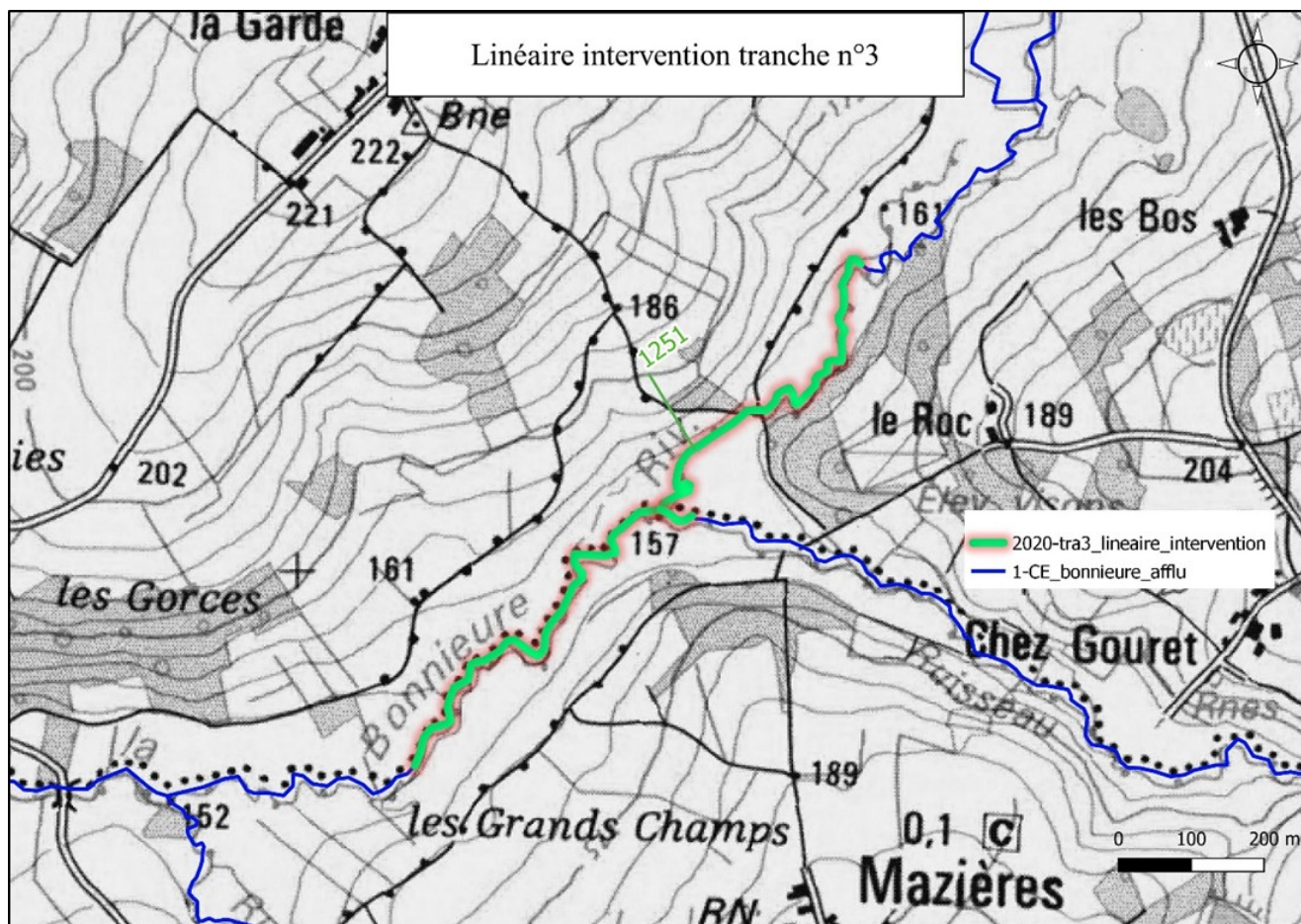
Travaux de recharge minérale :

Les travaux de la tranche n°3 de recharge en minéraux sur la Bonnieure ont débuté le **6 juillet 2020**. Une visite de chantier avant le démarrage des travaux a été effectuée le vendredi 26 juin 2020.

65 points de recharges ont été réalisés pour un volume total de **7 000 Tonnes** de matériaux sur un linéaire de **1 200 mètres** de rivière.



La Bonnieure après travaux



Entretien de la végétation :

Afin de concentrer une maximum de financement sur les travaux de recharge, l'entretien de la végétation a été réalisé par la régie du syndicat.

Cet entretien est réalisé sur un linéaire de **1 600 mètres** de rivière pour créer des ouvertures au niveau des zones de recharges minérales.

En effet, cette intervention permet à l'entreprise d'avoir un **accès plus facile** aux points de recharge. Cela facilite également le **suivi visuel** sur l'évolution de ces zones mais aussi de créer des **zones éclairées** sur la rivière.



Mise en place des minéraux



Création d'ouvertures
dans la végétation

ETUDE SUR LA TARDOIRE : Une expertise technique pour la restauration de la continuité écologique.

En 2019, le SyBTB a réalisé une **concertation** avec l'aide de l'Ifree (Institut Formation Recherche Education à l'Environnement) pour élaborer des propositions de **gestion cohérente des ouvrages** sur la Tardoire-Charentaise.

Ainsi, en 2020, **Charente eaux accompagne le SyBTB** pour réaliser une expertise visant à simuler la **viabilité des solutions techniques** vis-à-vis de la continuité écologique:

- Recueillir les données nécessaires à l'exécution de ces études (levés topographiques des sites et mesures de débit) ;
- Réaliser des modélisations hydrauliques de l'état initial, de l'étiage à la crue décennale ;
- Réaliser des modélisations hydrauliques des états projetés.

Phase 1 : levés topographiques

L'objectif de cette phase est l'acquisition des **données topographiques** en précision centimétrique (profils en travers et profils en long de la rivière) sur les 22 ouvrages de la Tardoire-Charentaise.



Phase 2 : mesures des débits



Ici, l'objectif est de réaliser 3 campagnes de **mesures de débit** pour chaque site :

- en périodes de hautes eaux (débit de plein bord) ;
- en période de moyennes eaux (module) ;
- en situation d'étiage (période estivale).

Les débits sont mesurés à l'aide de courantomètres. Ils serviront à établir des courbes de tarage nécessaires à la modélisation hydraulique. Si besoin, les données nationales de la banque Hydro seront interpolées pour compléter les données sur des débits non mesurés.

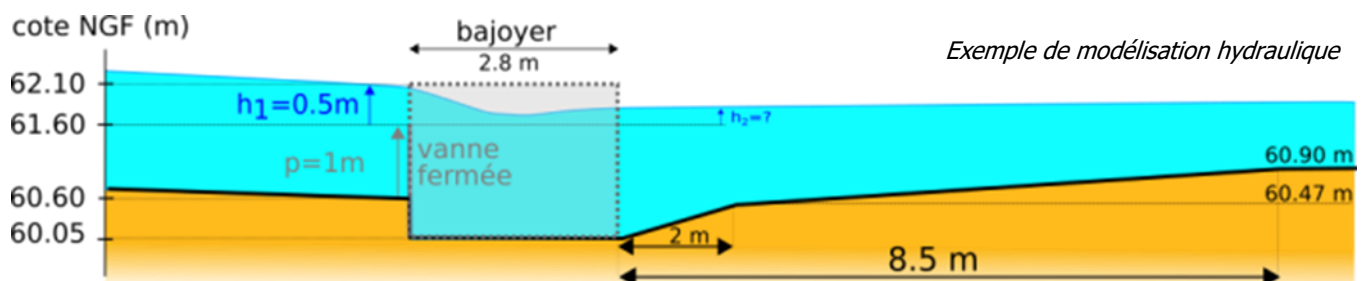
Phase 3 : modélisation hydraulique de l'état initial

Au cours de cette phase, l'objectif est de réaliser une modélisation hydraulique de l'état initial pour chaque ouvrage, en utilisant les données récoltées en phase 1 et 2. Cette modélisation, réalisée à l'aide d'un logiciel (InfoWorks) en 1 Dimension, permet d'obtenir les **cotes altimétriques** des lignes d'eau pour chaque débit d'entrée simulé (de l'étiage à la crue décennale), en amont et en aval de chaque ouvrage.

Phase 4 : modélisation hydraulique avec état projeté et effacement

L'objectif de la dernière phase est de réaliser une modélisation hydraulique de l'état projeté (schémas de principes actés en concertation) et du scénario d'effacement pour chaque ouvrage, en utilisant les données récoltées en phase 1 et 2, ainsi que les plans projetés. Cette modélisation, faite sur InfoWorks en 1 Dimension, permet d'obtenir les cotes des lignes d'eau pour chaque débit d'entrée simulé, en amont et en aval des **solutions étudiées** pour chaque site.

Elle permet d'avoir une approche globale sur l'ensemble du cours d'eau et d'identifier les **priorités d'intervention**.



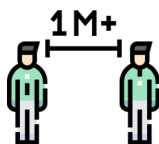


Le ruisseau de Brisebois à Rouzède

ORGANISATION DU SyBTB FACE A LA COVID 19 : Quelques mesures à respecter.

Face à l'épidémie de covid-19 qui sévit sur le territoire national, la collectivité s'est organisée pour assurer la **continuité du service** et maintenir les **activités prioritaires** tout en assurant la protection de ses agents.

Les agents du syndicat adoptent les gestes barrières prônés par le gouvernement : se laver régulièrement les mains, garder une distance d'au moins 1m avec les autres, porter le masque quand la distance ne peut pas être respectée, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.



©Flaticon

• Service administratif et technique :

- ✓ Les agents privilégient au maximum le télétravail dès qu'il peut être mis en place.
- ✓ Le matériel commun (Photocopieur, salle de réunion, porte d'entrée...) est systématiquement désinfecté entre chaque utilisation.
- ✓ Le syndicat est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Nous restons joignables par mail et téléphone et nous nous déplaçons dès que nécessaire.

• Régie et chantier d'insertion :

- ✓ Le port du masque est rendu obligatoire dans les véhicules lors des transports.
- ✓ L'activité individuelle est privilégiée, sur des parcelles différentes, à plusieurs rangs d'écart, travail en décalé...
- ✓ Les outils individuels sont privilégiés. L'outillage et le matériel est régulièrement nettoyé à chaque transmission d'un individu à l'autre et à la fin de la journée.
- ✓ Les visites sur les chantiers sont interdites, hormis les personnes indispensables.
- ✓ Des kits de désinfection (ex. : eau, savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique et autres consommables) sont mis à disposition dans chaque véhicules et dans l'atelier.



Début du chantier

Avril 2020 :
Chantier d'enlèvement d'un embâcle créé par la chute d'un arbre à Rochebertier sur la Tardoire.
Cette intervention a été réalisée durant la première période de confinement en effectif réduit (3 personnes) afin d'éviter les contacts.



Evacuation des branches puis du tronc

Pour plus d'informations, retrouvez nous sur le site internet :
www.sybtb.fr

CONTACTS:

Président
Daniel DECHADON
Tél. : 07 82 13 16 33

Directeur
Emmanuel ROJO-DIAZ
Tél. : 06 73 85 92 77
Email: e.rojodiaz@sybtb.fr

Technicien de rivière
Quentin VIAL
Tel: 07.87.56.68.82
Email: q.vial@sybtb.fr

Secrétaire
Emilie DROIT
Tel: 05 45 38 10 26
Email: e.droit@sybtb.fr